

2009

Revue annuelle n° 26

***Le Collège de la Visitation en 1904
qui deviendra officiellement
Lycée de Monaco le 25 septembre 1910***



En 2010 le Lycée Albert I^{er} fêtera son centenaire

P.E.N. CLUB DE MONACO

Poètes • Essayistes • Nouvellistes

SOMMAIRE

Page	Titre et auteur
1	De quelques droits de l'homme assez accessoires et plutôt négligés <i>par Robert Fillon</i>
3	Trois jours de trop <i>par Corinne Roehrig-Saoudi</i>
6	Cocteau, Marais, Un si joli mensonge <i>par Bernard Spindler</i>
7	Petite histoire du Lycee Albert I ^{er} <i>par Raymond Xhrouet</i>
12	Temps d'éveil <i>par Robert Fillon</i>
13	14 avril 1929 <i>par Robert Roc</i>
16	Charte du Pen Club

Le Centre de Monaco du PEN CLUB international et son bureau se sont interdit toute censure sur le fonds et même l'orthographe des textes de cette revue. C'est donc sous l'exclusive responsabilité de chaque auteur qu'ils y paraissent. Il en est de même pour les reproductions de photographies, dessins, etc., fournis par un auteur pour illustrer son texte.

DE QUELQUES DROITS DE L'HOMME ASSEZ ACCESSOIRES ET PLUTÔT NÉGLIGÉS

par Robert Fillon

A force de fréquenter les Organisations non gouvernementales fanatisées par les droits de l'homme, d'assister à des colloques, séminaires, journées de travail dans des pays exotiques ou non, ensoleillés ou sinistres, j'ai fini par penser aux droits de l'homme presque dans tous les gestes de mon quotidien. Ce n'est pas vraiment que les droits de l'homme, ceux de la Déclaration bien connue et rabâchée, m'obsèdent ; ce sont plutôt quelques droits de l'homme possibles, de nouveaux droits de l'homme s'ajoutant avec plus ou moins de bonheur à une liste déjà longue, qui surgissent dans mon esprit à l'occasion d'événements parfois très minimes de la vie courante.

Comme une collection rêvée d'objets insolites et parfois invraisemblables, j'ai donc établi, au fil du temps, des lieux et des rencontres, une petite liste supplémentaire et rêveuse de droits de l'homme. En un sens, ce serait comme poser les fondations d'un monde idéal, où le rêve aurait sa – grande – part, où il y aurait une sorte de continuité dans l'aisance, où les relations humaines n'anéantiraient jamais la notion d'un devenir commun. Un monde idéal qui jamais ne fut et jamais sans doute ne sera, ailleurs que dans nos esprits. Mais il est exaltant, et sans doute utile aussi, de partager de semblables rêveries.

Premier des droits supplémentaires : *le droit au changement d'identité*. Je ne parle pas seulement, vous l'avez compris, du changement de nom ou de prénom, comme on le pratique parfois. Changer d'identité, ce n'est pas non plus mentir sur sa propre histoire. C'est tout simplement réinventer celle-ci. Déclarer un beau jour qu'on est fils et petit-fils de hobereau polonais, et que la mercière beauceronne qui était jusqu'ici votre arrière-grand-mère, a tout simplement usurpé son titre. Qu'on eut des ancêtres marins au long cours et non pas sabotiers jurassiens. Qu'on eut un grand-père compagnon en poésie et en débauche de Paul Verlaine, même si ce n'est en rien un titre de gloire. Que beaucoup, dans la famille, furent magiciens, même si leurs descendants firent des placements financiers plutôt malheureux. Dès lors, les rectifications d'état civil ne sont plus que la conséquence éloignée et assez mineure d'une œuvre de réforme en profondeur du passé. Pas plus que le présent ou l'avenir, celui-ci ne doit être tenu pour immuable.

Le droit de ne pas être homosexuel, jusqu'ici peu notoire et peu commenté, doit cependant être intensément promu au sein de certains groupements sur lesquels je ne m'étendrai pas (cette dernière expression étant à prendre au sens figuré, bien sûr). Il est utilement complété par le droit de ne pas dire qu'on n'est pas

homosexuel, lequel ne doit à aucun prix être confondu avec le droit de s'affirmer hétérosexuel, puisqu'il appartient manifestement à la catégorie beaucoup plus large, en fait, des droits à s'abstenir de faire quelque chose, dont la figure emblématique est le très révérend et sublime Bartleby. Différent encore est le droit de dire que l'on est sans doute bisexuel. Ce dernier est sujet à controverse, en raison du sens ambigu en français de l'expression « sans doute », qui mène à penser qu'en réalité ce droit serait dépourvu de tout contenu définissable. Pensez bien à tout cela avant tout *coming out* intempestif et, si vous hésitez, commencez par aller boire une bonne bière : c'est au moins quelque chose que vous ne regretterez pas.

Le droit au silence est certainement quelque chose de capital. Notre bonne Mère l'Eglise en a fait une obligation dans certains couvents et pour certaines règles monastiques. On ne saurait le lui reprocher ni croire que ce droit se limite à la sphère familiale et plus particulièrement conjugale. Pensons aux prisonniers qui, lorsqu'ils n'entendent pas des bruits d'objets, de chariots, de serrures, toute sorte de grincements aigus doivent supporter les cris de leurs codétenus, les ordres hurlés des gardiens... Le XXI^e siècle ne doit plus tolérer cela. Il n'est pas de rédemption possible autre part que dans le silence, n'est-ce pas la plus belle leçon que nous donna jadis le Nazaréen ? Le droit de ne pas parler, et spécialement de ne pas parler pour ne rien dire, en est la conséquence logique, implacable et ignorée. Peut-être est-il permis d'espérer encore que le droit au silence saura se glisser incognito parmi le bavardage et la rumeur et s'y propagera comme une sorte d'onde salvatrice.

Le droit de ne pas attendre se paie cher, parfois un prix exorbitant, alors qu'il devrait être gratuit partout et pour tous. Qu'ajouter à cela ? Que, comble de perversité, certains opérateurs téléphoniques ont inventé de rendre payant le droit de patienter, parfois longuement. Désignons-les à la vindicte publique et que les honnêtes citoyens se réapproprient les moyens de communication. L'allongement de la vie humaine ne servira pas à grand-chose si les années supplémentaires ainsi dégagées se trouvent impunément confisquées par des margoulinés désorganisés.

Le droit de ne pas être soupçonné de terrorisme à tout bout de champ et particulièrement chaque fois que nous avons l'infortune de devoir prendre l'avion : les générations qui nous précèdent ont largement joui de ce droit, qui leur paraissait si naturel qu'elles n'en avaient même pas conscience. Si on leur avait dit qu'un jour,

après avoir acheté son titre de transport et rempli ses valises, il faudrait encore enlever ses chaussures, sa veste et son manteau, s'être préalablement débarrassé de son couteau suisse (alors qu'un tel objet est sans contredit le plus utile et le plus rassurant du monde, surtout quand on voyage) et même de sa petite bouteille d'eau minérale, ils auraient considéré que le monde était devenu stupide. Ils auraient eu raison. Et je ne suis même pas sûr que l'instauration d'un droit de ne pas voyager serait une solution.

Le droit que personne ne vienne vous compliquer la vie est à la fois l'un des plus importants et l'un des plus quotidiennement bafoués. Il est parfois violé plusieurs dizaines de fois par jour, et aussi bien par la CGT que par le chauffeur du bus, même s'il n'est pas syndiqué, par votre concierge, par votre chien, par vos chats, vos voisins, votre secrétaire, votre patron, le garçon de restaurant qui a oublié de vous dire qu'il vient de servir à un autre la dernière portion du plat que vous avez commandé, l'imprimante qui est à sec quand vous vouliez en toute hâte imprimer quelque chose d'important. Il aurait pourtant fallu parler du droit à la simplicité dans la vie, mais une telle terminologie est manifestement extravagante. Certains vous diront, et ils oseront même vous regarder dans les yeux, que la vie elle-même est compliquée. Croyez-moi : ces gens font partie d'une secte ; ils veulent vous embrigader. L'enjeu de la simplicité, c'est l'humanité même. Si l'on accepte avec fatalisme que la vie soit compliquée, c'est que l'on s'est résigné à être un peu moins humain. Que nos Maîtres les Philosophes des Lumières viennent à notre secours et nous rappellent ce que l'on se doit à soi-même d'agréments dans la vie. Et ce que l'on doit aux autres, par la même occasion.

Certains des droits dont je parle ressortissent au pur domaine littéraire. L'essentiel, le plus grand d'entre eux fut parfaitement illustré par Alexandre Dumas dans *Vingt ans après*. On pourrait le définir comme *le droit d'exiger d'un auteur qu'il continue de raconter une histoire commencée et même une histoire finie*. Et si

les personnages sont morts, dira-t-on ? Argument sérieux, certes, dont on peut tirer au moins deux enseignements : les bons romans sont ceux où les personnages ne meurent pas à la fin (en tout cas, ces romans-là sont beaucoup plus en phase avec les droits de l'homme ; ils ménagent mieux la possibilité de voir venir) ; tout personnage mort peut toujours ressusciter, charge simplement au lecteur de s'en réjouir sans s'en étonner (et si vous voulez en savoir davantage là-dessus, adressez-vous à Ponson du Terrail, qui s'y connaissait en réapparitions de personnages, morts pourtant en général de mort violente).

Le droit de visiter les Musées hors la présence de milliers de Japonais toujours prêts à courir et armés d'innombrables appareils photo. Ce droit vient à peine de faire son apparition ; il possède un grand avenir. Il n'a nullement un caractère xénophobe, ce qu'il faudra prouver. On s'y emploie.

Le droit de ne pas enlever ses chaussures quand on entre dans un appartement. Dans les films érotiques, les filles sont nues mais gardent leurs chaussures. Pourquoi enlèverait-on les nôtres quand on se rend chez quelqu'un sans s'y déshabiller ? Je pressens que le caractère métaphysique de cette question échappera à certains. J'y réfléchis et je vous prépare une petite explication pour plus tard.

Le droit de ne pas dire bonjour ni au revoir. Il paraît que chez les Esquimaux on ne salue ni ne prend congé. C'est une manière de constater qu'on a toujours été ensemble et qu'on le sera toujours. Anciennement, cela relevait bien sûr du fantasme. Mais aujourd'hui, puisque tout un pan de notre existence se développe dans le monde virtuel, en somme on ne s'aborde une seule fois, au tout début, et on ne se quitte plus jamais. Marquer son arrivée et son départ par des formules spéciales n'a donc plus de sens. Il faut penser à abandonner ces vieilleries, de même que plus personne ne porte de haut-de-forme, de canne ou de redingote.

Je ne vous dirai donc pas au revoir après ces quelques mots.

TROIS JOURS DE TROP

Corinne Roehrig-Saoudi

Trois jours de délai de rétractation...

J'aurais dû regarder la définition dans le dictionnaire avant de signer. Rétractation, se rétracter, se dédire, désavouer, renoncer, changer d'avis... Un geste administratif, cassant, définitif, sec. Aujourd'hui il me questionne et me bouleverse. J'ai des remords, des regrets, de la peur, de la tristesse. Oui, la peur d'être triste.

Elle tourne autour de moi, Marie, ma co-mère, puisque c'est comme ça qu'on dit, comme ça qu'on s'appelle depuis un an qu'on se connaît. Commère, il paraît que c'est le nom qu'on donnait aux marraines, dans le temps, aux femmes proches, celles qui faisaient presque partie de la famille.

Moi je croyais que c'étaient avant tout des complices de cancans, de rumeurs échangées sur le pas de la porte entre voisines. J'en ai appris des choses, depuis un an.

Elle tourne, elle virevolte, elle me sourit, elle me donne le tournis. Elle est agitée depuis une semaine : demain c'est le terme de la grossesse, de ma grossesse, demain j'accouche et demain elle récupère « son » enfant, que j'ai porté pour elle, pour elle et Gilles, le père.

Gilles c'est le père biologique. C'est son sperme qui a servi à l'insémination, son sperme et mes ovules. Chez Marie, ça ne marche pas. Elle ne peut rien pondre : pas d'ovules, pas de bébés.

Je sais, « pondre », ce n'est pas très élégant, mais elle m'agace.

Dans notre situation, depuis le début, on glisse sur les mots, on fait semblant. Une symphonie en catimini, un opéra où la diva chuchote, susurre pour ne rien laisser éclater de ses tourments. On peint tout en rose, on effleure, on frôle, on disserte à mots couverts, on se sourit, on s'emmêle, on ajoute des fleurs autour des dialogues, comme autour des bulles de bande dessinée...

Marie continue de tourbillonner, elle n'en peut plus, elle s'assied et pose ses mains sur mon ventre, elle palpe. Je sursaute, comme à chaque fois, même si j'ai donné mon accord. Porter un enfant pour une autre, c'est une addition de renoncements. Renoncer à son intimité, renoncer à ses émotions, renoncer à ses sensations, ses sentiments, renoncer à donner son avis, renoncer à choisir, renoncer à s'appartenir. Accepter qu'on vous appelle n'importe quand, accepter qu'on surveille votre alimentation, votre poids, votre sommeil, vos déplacements, votre habillement. Accepter qu'on parle de vous, devant vous, comme d'un objet indispensable et précieux, mais encombrant. Accepter d'avoir un enfant mais renoncer à être mère.

Dans la théorie tout est beau, tout est clair, tout est lumière. Dans un décor vapoureux, rose bonbon, la

demanderesse lève un regard humide à peine flouté vers sa porteuse de fruit défendu, dont le visage auréolé de bonté vertueuse traduit l'intensité du sacrifice.

La réalité est plus sombre et crue.

Je sais comment je me suis retrouvée dans cette galère. Je me souviens parfaitement de l'annonce, qui suggérerait la discrétion. Je répondais parfaitement aux critères : moins de 36 ans, déjà au moins un enfant, vivant en couple, en bonne santé.

C'était il y a treize mois. Je suis arrivée au rendez-vous avec mon imper beige et ma queue de cheval ; je suis juvénile dans cette tenue. J'ai été surprise de rencontrer une psychologue, je m'attendais à plus d'artisanat. Il a fallu que je lui parle de mes motivations ; à tout hasard, j'avais réfléchi à la question. J'ai parlé de l'envie de partager, de la chance d'être mère, de l'épanouissement que cela procure. C'était plat, sans intérêt. Elle ne bougeait pas, ne m'interrompait pas, je sentais qu'elle n'accrochait pas. J'ai arrêté et je l'ai regardée droit dans les yeux, dans un moment de trouble douloureux. Et j'ai tout balancé : ma naissance d'enfant sous X, abandonnée par sa mère dès le premier jour, la pouponnière, la famille d'accueil, la vie amputée, la vie de travers, le temps qui file et fait surgir le besoin de réparer.

J'étais venue pour voir, par curiosité et par bravade. Enfin, peut-être.

Marie et Gilles sont entrés. Elle m'a émue, Marie, elle se tordait les mains, les yeux mouillés, elle avait l'air d'avoir honte d'être là, de quémander, d'avouer moi je ne peux pas alors s'il vous plaît... Elle portait un vaste pull pour cacher son ventre vide, ses seins plats, son corps maigre. Mon histoire d'abandon, ça lui a fait se serrer les mains convulsivement, elle tremblait, mais quand je lui ai raconté ma grossesse, mon enfant, elle s'est calmée, elle a fondu, elle a cherché l'assentiment de Gilles. D'un hochement de tête le pacte était scellé.

Et moi j'ai dit oui tout de suite, comme on se jette à l'eau, comme on s'étourdit en tournant sur soi-même pour voir changer le monde autour de vous et faire comme si on croyait qu'il change à l'intérieur aussi. J'ai dit oui pour faire plaisir à cette petite femme efflanquée, pour lui donner un peu de félicité, comme ça, gratuitement, en lui prêtant mon giron. Qu'est-ce que j'en avais à faire, de mon utérus abandonné ?

Ma fille Emma est née quand j'avais 17 ans, parce que j'étais amoureuse et sottée. Ou naïve, ou utopiste, c'est comme on veut. Anesthésiée par les vapeurs d'un premier amour, j'ai voulu créer ce qui m'avait manqué : une famille à moi. Il était beau, romantique, mon Roméo, mais à 18 ans il avait bien d'autres priorités. Le temps que je descende de mes nuées, ses parents l'avaient éloigné pour le protéger.

J'ai adoré ma fille, rose et blonde, minuscule et pantelante, essentielle. Nos regards entremêlés sont des chaînes d'airain. Quand elle est partie poursuivre ses études, c'est mon cœur qui est devenu de bronze pour mieux sonner le tocsin de mon chagrin, silencieux et épuisant.

Alors j'ai dit oui à Philippe qui s'est installé à la maison. Il est plaisant, agréable, souriant, affectueux et il me reste étranger. Je me coupe en deux, je me dédouble, je me vis comme la mère d'Emma et je me vois comme la compagne de Philippe. Il était dubitatif pour l'expérience de la grossesse pour autrui, il se trouve trop vieux pour avoir d'autres enfants -il en a déjà deux-, il a finalement accepté. Pour l'argent, je crois.

C'est un des principes des mères porteuses : on est payé. Pour être politiquement correct, on parle de défraiement. Une location d'utérus, ça coûte douze mille euros. Avec douze mille euros, on peut faire construire une véranda, changer de voiture, faire le tour du monde,... Tous les frais médicaux sont pris en charge, consultations, prises de sang, échographies, amniocentèse, accouchement... Comme pour tout contrat, à la signature on a droit à une avance, de 30 à 50%, et le solde est remis à la livraison du produit fini.

Douze mille euros, c'est pour servir de couveuse, de four à bébé, lui apporter le logis, le sang, l'oxygène. Supporter les nausées, les kilos, les varices, les douleurs lombaires.

Supporter les chemins qui s'écartent au sortir de la maternité, le landau qui part d'un côté et vous de l'autre.

4 Jusqu'au début du huitième mois, je n'ai rien senti, je n'ai même pas grossi, ou à peine. L'obstétricien qui analysait les échographies disait que le bébé poussait discrètement, en hauteur, comme lors d'un déni de grossesse. Aïe. Déni, dé-nid... La psychologue s'en est mêlée : déni c'est un gros mot pour elle, un mot inquiétant, tant pour le bébé que pour moi. J'étais sincèrement étonnée, je ne sentais rien, je cavais, je vivais comme si de rien n'était. C'était ça, le marché, non ? Ma bedaine d'un côté, moi de l'autre. Je laissais à Marie le soin de digresser à l'infini sur le futur enfant, de s'extasier, de ressentir, de rougir, de blêmir s'il le fallait. Mais moi ? Pour plaisanter j'ai ajouté : est-on émue quand on prête son moule à gâteaux ? Je me suis excusée quand j'ai vu le nez de Marie se tordre et les sourcils de la psy se froncer. On a convenu en chœur que c'était une manière inconsciente de me protéger et que c'était bien comme ça.

Depuis le début de cette histoire, on se promène tous avec un miroir sans tain. Côté brillant, on se voit sourire, on échange des banalités, on parle technique, hospitalisation, symptômes, courbe pondérale, contractions, terme. Côté tain, on se juge, on se jauge, on se soupèse, on se méfie. Marie se demande si je saurai lui faire un beau bébé joufflu et bien portant, normal, avec le nombre de doigts et d'oreilles requis. Elle a lu des milliers de pages sur l'importance du lien mère-enfant pendant la grossesse, elle flippe.... Elle aimerait bien lui parler davantage, le toucher davantage à travers ma

peau, le trimballer avec elle partout, avoir ces moments d'intimité guimauve où on se laisse aller aux caresses, aux élans d'amour sirupeux, à tous les surnoms débiles, mon chatounoumirounet, ma loupiote bleu d'azur, ma belletounette sucrée, à toutes les déclarations les plus mièvres, les plus gâteuses, les plus idiotes et les plus douces.

L'échographie a rapidement déterminé le sexe du bébé : c'est une fille ; que Marie a décidé d'appeler Charline... Quelle horreur ! Si seulement j'avais à choisir... Mais je n'ai pas à choisir.

En fait, je le sens, je le sais, elle me déteste. Quand elle s'approche de moi, l'air vibre et se contracte pour me faire une coque contre ses ondes maléfiques, ses regards faux. Pour côtoyer l'enfant qui lui appartient, elle est obligée de me parler, de me demander comment ça va, le dos, les jambes,... Elle préférerait une couveuse inerte, métal et plastique, débordant de tuyaux muets.

Le climat s'est dégradé petit à petit, au fur et à mesure que le temps passait et que son projet passait du virtuel au réel, qu'elle voyait les échographies, qu'elle sentait le bébé bouger sous sa main mais dans mon ventre. Une étape a été franchie quand on est passés à l'examen en 3D, où les représentations du bébé sont presque des photos.... Elle n'a pas pu faire autrement que de comparer mon visage aux images, elle a pincé le nez et inspiré très fort un bref instant. Elle se maîtrise mais elle me hait. Elle n'a qu'une envie : m'oublier. M'effacer.

Dans son regard gris j'imagine parfois voir passer l'espoir d'un drame, un accident obstétrical terrible, qui obligerait le père à sacrifier la mère pour sauver l'enfant...

Moi aussi j'avais vu les clichés. C'est là que je me suis mise à grossir, que mon ventre a poussé vers l'avant.

Comme par hasard, en rangeant ma chambre, j'ai mis la main sur le premier album de photos d'Emma.

Quand j'ai revu Marie, qui louchait avec gourmandise sur ma grossesse enfin affichée, je l'ai trouvée d'une maigreur saisissante, grise et toute fripée pour ses trente deux ans. Avec son nez pointu sans cesse animé de frémissements, on aurait dit une souris. Pour la première fois, je me suis demandé si elle serait une bonne mère, si elle saurait bercer, rassurer, masser, écouter, attendre, s'il ne fallait pas traverser la grossesse pour atteindre ces accoudilles naturelles entre mère et enfant, la sensibilité exacerbée de l'une qui la prépare au moindre pleur de l'autre.

Je me suis demandé si elle serait douée pour la patience, pour l'attachement à l'insignifiance du petit pied qui bouge pour un premier pas, d'un coin de lèvres qui frémit pour un premier sourire, si elle saurait se perdre dans la contemplation, dans l'inconditionnel, si elle connaîtrait sur le bout du cœur l'oubli de soi et l'émerveillement.

J'ai rêvé d'Emma cette nuit, de son échappée glissante de mes entrailles, de son premier cri plaintif, de son poids si léger sur mon ventre, de ma première

caresse aveugle à sa tête humide de sang qui m'a fait me sentir éthérée, irréelle, surnaturelle, divine. Noyée de bonheur, incrédule et toute puissante. Eternelle.

Et les contractions ont commencé. J'ai dû les appeler, les tenir informés. Marie est arrivée, renflante, tremblante, soutenue par Gilles. Je devais accoucher sous son identité, depuis le début la grossesse était enregistrée à son nom.

Dans la voiture qui nous menait à la clinique, j'ai caché mon visage entre mes mains, j'avais l'excuse de la souffrance, je ne voulais plus les voir, j'avais hâte d'en finir.

L'accouchement est allé très vite, j'ai hurlé comme une folle, j'en ai profité. J'avais refusé que Gilles y assiste. La sage femme s'inquiétait, me bassinait le visage d'un linge tiède, me tenait la main. Dans un dernier effort, le bébé a jailli. Un moment de silence... Et un miaulement irrésistible a empli mes oreilles, mon cerveau. Et la sage femme a posé le bébé sur mon ventre. Et comme je ne bougeais pas, elle a saisi ma main et l'a posée délicatement sur ta tête. Vertige. Eblouissement. Elle m'a demandé comment tu t'appelais. J'ai fait ce que j'ai pu pour répondre selon les termes du contrat, j'ai bredouillé, bafouillé.... Cha... Char.... Comment, qu'est-ce que vous dites, a répété l'accoucheuse.

Léa. Elle s'appelle Léa.

Tant pis pour eux. Je me disais, ce prénom, ce sera ma prime d'accouchement, ils pourront toujours le reléguer en deuxième ou troisième place quand Gilles ira faire la déclaration à la mairie.

Quand on a été toutes les deux propres et présentes, on est retournées dans la chambre où Gilles et Marie nous attendaient. Je gardais les yeux fermés, je l'ai entendue pousser des cris de joie. Enfin, des *grincements* de joie. Elle grince, elle craque, elle crisse, elle couine, Marie, elle émet des sons aigus et dérangeants comme une craie qui dérape sur un tableau noir, elle est inapte au moelleux et à la rondeur.

Je les sentais s'activer, marcher, bercer l'enfant, j'ai vu l'éclair du flash à travers mes paupières, je les entendais deviser, téléphoner, j'ai entendu l'infirmière qui rentrait pour donner le biberon, j'ai fait semblant de dormir, Gilles a dit que j'étais épuisée qu'il allait s'en charger, j'ai su que Marie s'installait dans le fauteuil pour le faire, j'ai perçu les petits bruits de succion, j'ai enfoui ma tête sous l'oreiller.

A la nuit tombée, ils ont mis en œuvre leur plan pour s'assurer qu'on ne se verrait pas, le bébé et moi. Marie doit avoir en tête, comme moi, ce délai de rétractation auquel elle a tenu, au début... Alors pour minorer les risques, ils t'ont confiée à l'aide-soignante, « pour me laisser me reposer », et ils ont déposé sur ma table de nuit le somnifère prévu. Ils m'ont encore congratulée, répété « beau travail, beau bébé, merci ». Derrière les compliments il y avait « va t'en, maintenant, le reste nous appartient ». Je le savais. J'ai pris le somnifère qu'ils m'avaient laissé, il était amer, j'en ai recraché la moitié et je me suis endormie.

A quatre heures je me suis réveillée car je t'entendais pleurer. Je me suis levée et je suis allée vers la pouponnière. Une dame en rose tenait un nouveau-né dans ses bras, elle le berçait. Elle m'a souri et m'a demandé : vous êtes la maman de Léa ? Oui. Elle vous réclame, je crois. Je t'ai reconnue, tu ressemblais tellement à ta sœur. Toi aussi, tu m'as reconnue, tu baignais dans mes odeurs depuis si longtemps. Je t'ai emportée, calée dans le lit tout contre moi, on a vogué dans la douceur jusqu'au petit matin, engourdies, pelotonnées, hors du temps.

A presque sept heures la faim t'a réveillée, j'ai sonné pour avoir un biberon, tu t'es rendormie tout de suite après avoir bu. Des chariots roulaient dans les couloirs, le service s'animait. Je savais qu'à huit heures Gilles et Marie devaient arriver. Je me suis habillée sous mon peignoir d'hôpital, j'ai glissé mon grand sac souple dans mon pantalon, réparti dans mes poches mes clefs, mes papiers, j'ai noué une serviette de bains sur ma tête, je t'ai enveloppée dans ta couverture, je suis sortie de la chambre tout sourire, j'ai demandé la permission de faire quelques pas avec toi en attendant le petit déjeuner.

Passée la porte de la maternité, j'ai ôté le peignoir, je t'ai déposée dans ma besace berceau de fortune, trésor minuscule dormant à petits poings fermés, j'ai laissé entrouvert le sac pour que tu puisses respirer, j'ai essayé de prendre un air décontracté malgré mon cœur qui battait la chamade et mes jambes flageolantes et j'ai quitté l'hôpital en volant mon propre enfant. Personne ne s'en est soucié.

Ce matin c'est moi qui irai à la mairie.

Tu t'appelleras Léa.

COCTEAU, MARAIS, UN SI JOLI MENSONGE

Bernard Spindler

*Ce livre paraîtra dans quelques mois lorsque le futur musée Cocteau sera sorti de terre,
près du bastion de Menton.*

Ce qui suit est extrait de la rencontre de l'auteur avec Cocteau au soir de sa vie.

« C'est donc lui, ce vieux jeune homme gris et pâle, couleur de papier journal, aux portes de la nuit, au crépuscule d'une vie de soixante-treize années. L'œil écoute ce gamin maladroit, emprunté, avec son atroce cravate bariolée, ficelée sur le col froissé d'une chemise de plagiste.

L'esquisse d'un sourire éclaire la peau blafarde. Tombe la voix, instrumentale, dans l'eau claire de la parole. Vole, l'arabesque d'oiseleur de cette main musicienne, celle-là même qui étreint le bâton de craie au tableau noir, à la page de garde de la Belle et la Bête.

- Laissez-moi vous dire quatre mots magiques, véritable sésame ouvre-toi, il était une fois ...

Longues mains blanches, piquetées de minuscules taches sombres, en liberté, que dénudent les poignets de chemise retroussés, très haut. Effet de manche. Il parle, ses doigts effilés griffent l'air, imposent le silence, dirigent son propos comme la baguette d'un chef d'orchestre. Mains de créateur, mains de simplicité, écrit Jean Marais, de douceur, d'élégance, d'ouvrier attentif, d'artisan de génie.

Carole Weisweller raconte sa fascination, se découvrant, toute jeune fille, sur l'ocre des murs de la chapelle des pêcheurs à Villefranche : « je regardais cette main qui n'hésitait jamais. Il avait les plus belles mains du monde. Ses longs doigts effilés tritureraient amoureusement le fusain et les pastels de couleur qu'allaient rehausser le noir du dessin. »

L'étrange visage s'anime, indéfinissable. Masculin, féminin, enfantin.

Marie Laurencin a peint Jean Cocteau avec un face à main. Tant de fois : « C'est le seul homme que j'aime portraiturer. Il a une figue de femme »...

Ils avaient le même âge et quelques convergences, des naïvetés de petite fille et une gravité d'aïeule note Marcel Jouhandeau. Elle est partie la première, emportant dans son linceul quelques lettres d'un autre poète, Apollinaire. Viatique pour une aussi longue absence.

Le gamin mal fagoté presse nerveusement la boule de papier de notes inutiles, au fond d'une poche de panta-

lon. Il y enfouit une main souillée d'encre de stylo bille, s'enhardit enfin, exhibe un micro d'apprenti reporter à la bouche mince du poète. Privé de l'intelligence de la mémoire, il ne s'est jamais attendri devant une aquarelle de Marie Laurencin, il n'a jamais goûté la valse ballet d'Erik Satie, ignore Curzio Malaparte et ces trois lignes prémonitoires décrochées du journal de voyage de l'auteur de « La peau ». 1947, déjà ?

« Cocteau, cet éternel jeune homme a vieilli, les joues sont maigres, la peau est légèrement ridée. Le cheveu est gris. Cet homme étonnant a l'air étonné... »

C'est donc lui, cet enfant terrible, né d'un autre entre deux guerres, sous un ciel de Paris que déchire pour la première fois le parafoudre de la Tour Eiffel. A dix huit ans, le jeune Cocteau, agitateur de soirées décoiffantes, porte l'uniforme du jeune bourgeois bien élevé.

Look Marcel Proust, chemise de premier communiant. Sur le côté, la photo sépia nous le montre en dandy comme il faut, bon genre rassurant, un petit air de famille avec Lucien Daudet.

Jean Cocteau ne s'aime guère.

« Je promène une tête ingrate. Je n'ai jamais eu un beau visage. La jeunesse me tient lieu de santé ; Trop de tempêtes internes, de souffrances, de crises de doute, de révoltes matées à la force du poignet, de gifles du sort, m'ont chiffonné le front, creusé entre les sourcils une ride profonde, drapé lourdement les paupières, abaissé les coins de la bouche. Si je me penche sur une glace basse, je vois mon masque se détacher de l'os et prendre une forme informe... »

Le squelette change à la longue et s'abîme ... »

Quelle importance ? Faute de beauté grecque, Jean Cocteau cultive un charme troublant, un rien de préciosité dans la voix, une brillance de bonté et d'amusement dans le regard qui n'appartient qu'aux êtres différents. Les jeux sont faits, aux armes absolues de la séduction. Aux premiers mots de la connaissance, l'enchantement dérange, déconcerte, puis se fait conquérant, de passage entre deux planètes, chic et choc. Picasso sanctionne :

- « Cocteau est né avec un pli de pantalon dans son berceau. Il est né repassé. »

PETITE HISTOIRE DU LYCEE ALBERT I^{er}

par Raymond Xhrouet

Le « Lycée » a toujours joué un rôle important dans la vie monégasque.

Pour mieux le connaître, à la veille de son **Centenaire**, nous vous offrons, ici, quelques points de repères. Les remaniements furent nombreux, les événements aussi. On ne peut tout dire en quelques pages ; il faudra nous le pardonner.

Les lignes qui suivent permettront cependant à nombre de lecteurs de retrouver des souvenirs ou de découvrir quelques étapes importantes de la vie de cette noble maison, qui a suivi l'évolution de notre société, du tableau noir à Internet.

Le Couvent de la Visitation

Les historiens nous apprennent qu'après la signature du Traité de Péronne par Honoré II, les Princes de Monaco partagent leur temps entre la Principauté et la vie de Cour à Paris ou à Versailles. Lors d'un séjour au Palais, Catherine Charlotte de GRAMONT, qui a épousé le Prince Louis I^{er}, décide de fonder un couvent destiné aux jeunes filles de l'aristocratie. Ayant choisi l'Ordre des Visitandines, elle négocie avec Jérôme GRIMALDI, cardinal archevêque d'Aix, protecteur du Couvent de la Visitation d'Aix et obtient les autorisations nécessaires le 27 août 1663. Le 24 novembre 1663, six religieuses arrivent à Monaco. Entre 1665 et 1675 l'édification du couvent se fait lentement. La construction fut confiée à l'architecte Marco Antonio GRIGHO. De nos jours, seule la partie centrale de l'édifice permet encore d'avoir une idée de ce qu'était le premier bâtiment.

A la fin du XVIII^e siècle, la Révolution française a de sérieuses répercussions à Monaco. La Principauté est annexée par la France ; Monaco devient FORT HERCULE. En mars 1793, les activités du couvent cessent. La Chapelle de la Visitation est désaffectée et prend le nom de *Temple de la Raison*. Le couvent est mis à la disposition du Génie ; il deviendra hôpital militaire puis caserne mais le 5 août 1810, la chapelle est rendue au culte.

Façade sur le Musée Océanographique.



Façade sur la Place de la Visitation.

Le bâtiment connaîtra plusieurs vies. En 1812, il devient une prison pour conscrits réfractaires. Après les Cent Jours, le Prince de Monaco retrouve ses Etats ; les soldats français quittent Monaco. Avec le début du Protectorat sarde, les troupes sardes s'installent alors sur le Rocher et, de 1816 à 1860, l'ancien couvent est transformé en caserne. Après la période trouble que traversa la Principauté, et qui entraîna la perte de Menton et de Roquebrune, la garnison sarde quitte l'ancien Couvent, le 18 juillet 1860. Six ans plus tard, le Prince Charles III crée Monte-Carlo.

Le Prince Charles III s'intéressait beaucoup à l'Education. Le 1^{er} juin 1858, il signe une Ordonnance Souveraine dans laquelle est définie la création d'un Comité de l'Instruction Publique ainsi que les programmes. Le Souverain va créer plusieurs écoles.

Ainsi, en janvier 1862, les Jésuites piémontais, chargés de l'enseignement secondaire, s'installent dans l'ancien Couvent de la Visitation et créent un noviciat. L'établissement est dirigé par le R.P. Francesco PELLICO, frère de l'écrivain italien Silvio PELLICO.

D'autres congrégations sont appelées par le Prince. En 1862, les Dames de Saint-Maur, sont chargées de l'enseignement primaire ; elles s'occuperont des filles. En 1867, les Frères des Ecoles Chrétiennes sont chargés de la formation des garçons ; ils enseigneront dans une école construite, en 1868, à côté de la Chapelle de la Visitation. Un autre établissement, le « Collège Saint Charles », créé par Monseigneur THEURET, évêque de Monaco, fut installé dans l'immeuble actuellement occupé par la Mairie. Wilhelm de KOSTROWITZKY y fut élève et devint célèbre, plus tard, sous le nom de Guillaume APOLLINAIRE.

Le 31 mai 1870, dans les murs de l'ancien Couvent de la Visitation, les Jésuites ouvrent le *Collegio Convitto della Visitazione*, qui attira essentiellement des enfants d'aristocrates italiens et très peu d'élèves de Monaco. On y enseignait uniquement en langue italienne. En 1897 est ouverte une section française, dirigée par le R.P. GIUSTO. Plus tard, en 1901, des

Jésuites français s'installent aux côtés des italiens sous la direction du R.P. D'AUTUME. Peu à peu, l'enseignement du français supplantera celui de l'italien.

Projet de création d'un lycée

En 1906, une campagne de signatures montre qu'une grande partie de la population souhaitait la création d'un établissement scolaire permettant de préparer le baccalauréat à Monaco. Le Prince Albert I^{er} écouta les notables de l'époque et mit en place une Commission d'Etude. C'est le 25 octobre 1907 que le premier projet est présenté au Prince. En 1909, le Prince charge son conseiller privé, M. Gaston MOCH, d'un autre rapport qui, bien que non retenu, sera publié. En mars 1909 est présenté un projet de construction d'un lycée au quartier des Révoires mais le 14 janvier 1910, l'Amiral HAUTEFEUILLE, Gouverneur Général, propose au Prince d'installer provisoirement le lycée dans l'ancien Couvent de la Visitation que les Jésuites avaient décidé de quitter. La proposition est acceptée et c'est M. DESSAUX, Directeur du Lycée de Tournon, qui est choisi par le Prince pour diriger l'établissement.

Le 29 août 1910 débutent, à la hâte, les travaux de réfection de l'ancien couvent que les Jésuites avaient quitté en juillet.

Naissance et développement du Lycée de Monaco

Deux dates importantes marquent les débuts de la vie du Lycée.

Le 25 septembre 1910 est publiée l'Ordonnance Souveraine qui donne une existence légale au Lycée de Monaco. Les horaires et les programmes seront les mêmes qu'en France. Classes primaires et secondaires sont regroupées dans le même établissement.

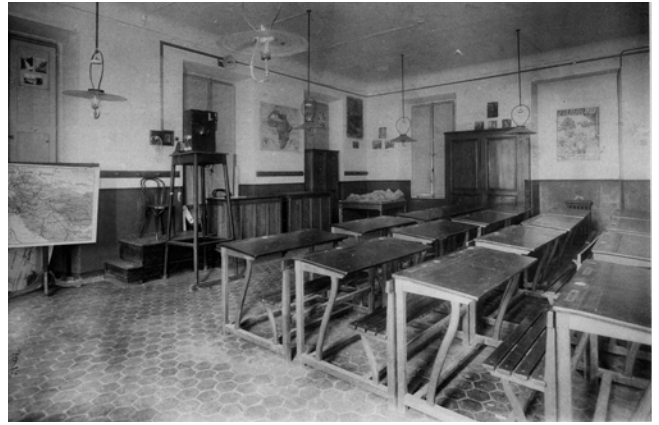
Le mardi 4 octobre 1910, à 10 heures, dans l'ancienne salle des fêtes du couvent, a lieu la cérémonie d'inauguration présidée par l'Amiral HAUTEFEUILLE, Gouverneur Général, qui prononce un discours. Le directeur fait une allocution. La rentrée des classes se fait ensuite.

A l'origine, le lycée est réservé aux garçons. Le 2 août 1911, le Comité de l'Instruction publique décide d'ouvrir un Cours Secondaire de Jeunes Filles qui, en fait, ne verra le jour qu'en 1918.

Les premières années sont marquées par la création d'une association sportive, en 1912, par la visite du Prince Albert I^{er}, en 1913, ainsi que par l'ouverture de deux classes terminales : philosophie et mathématiques, le 1^{er} octobre 1913. A la fin de l'année scolaire 1913-1914, le Lycée enregistre les premiers succès au baccalauréat.

Pendant la Première Guerre mondiale le développement du Lycée marquera une pause. En 1914, plusieurs membres du personnel sont mobilisés. Lors de ces années difficiles a lieu le premier changement de Directeur : M. DESSAUX quitte son poste en 1915 ; M. JANTET, lui succède.

C'est le 4 novembre 1918, qu'est ouvert le **Cours Secondaire de jeunes filles**, installé dans le même bâtiment que le Lycée de garçons mais l'entrée, les salles de classe et les récréations étaient distinctes. Ce Cours était sous l'autorité du Directeur du lycée, assisté d'une surveillante, Mlle FERRAND.



Une Classe (Salle d'Histoire).

La vie du Lycée est marquée par d'importantes cérémonies. Ainsi, le 24 octobre 1920, dans le couloir d'entrée du lycée, est apposée une plaque commémorative en souvenir des élèves morts à la guerre, en présence de S.E. le Ministre d'Etat. Par ailleurs, le 8 juillet 1922, élèves et professeurs assistent aux obsèques de S.A.S. Prince Albert I^{er}, fondateur de l'établissement.

Dans les années vingt, le Lycée se développe rapidement et la vie associative s'organise. Entre 1920 et 1922, ont lieu les premiers travaux de rénovation du bâtiment. En 1922, l'association sportive devient officielle. En 1924 est créée « l'Association des Anciens Elèves du Lycée ». La première cérémonie de distribution des prix a lieu le 5 juillet 1924.

S.A.S. le Prince Louis II visitera le Lycée à plusieurs reprises.

En 1926, Armand LUNEL, professeur de philosophie obtient le Prix Théophraste RENAUDOT pour son roman *Nicolo-Peccavi* ou *L'Affaire Dreyfus à Carpentras*, publié chez Gallimard.

En avril 1931, le Directeur, Monsieur JANTET, quitte son poste ; M. Edouard BARRAUD lui succède.

C'est le 10 mars 1935 qu'est célébré le 25^e anniversaire du Lycée de Monaco, sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Louis II. Une messe est célébrée dans la Chapelle de la Visitation, une plaque commémorative est apposée dans le Couloir d'Honneur, un banquet est organisé au Grand Hôtel ainsi qu'un bal à la Salle Ganne.

En 1938, Monsieur Paul REAU succède à M. E. BARRAUD, Directeur.

Salle de Dessin.





1944 - à la Libération, Armand Lunel, réintégré dans sa chaire, est fêté au Lycée.

Les années noires

Après une période de développement, la vie du Lycée va être à nouveau perturbée par la guerre.

En avril 1939, en raison de la menace de guerre, un projet d'évacuation de la population est élaboré. Le Gouvernement demande au Directeur d'envisager des dispositions en cas « d'alerte de guerre caractérisée et d'évacuation de la Principauté ». Des dispositions précises devaient être prises pour mettre à l'abri les archives en prévision du fonctionnement du Lycée en territoire français.

En octobre 1939, le Directeur est désormais seul à la tête de l'Etablissement, en raison des événements. M. Emmanuel PRAT, Surveillant Général, a été mobilisé ainsi que M. MOUYADE, chargé de l'économat. Quatorze professeurs sont mobilisés et la rentrée scolaire est retardée.

En octobre 1939, la rentrée des classes primaires se fait dans des circonstances difficiles. Il en est de même pour la rentrée des classes secondaires, en novembre. Des professeurs honoraires acceptent de reprendre du service et des suppléants sont engagés.

Dès octobre 1939, les élèves du Lycée participent à l'œuvre charitable entreprise par le Comité monégasque d'Assistance et de Secours, sous le Haut Patronage de S.A.S. la Princesse Antoinette : les jeunes filles du Cours Secondaire ont constitué un ouvroir.

Pendant les années noires, le Lycée change de Directeur. En 1943, M. Paul REAU quitte l'établissement ; il est remplacé par M. Pierre MANDOUL.

En dépit de difficultés d'ordre matériel, l'établissement fonctionnera normalement pendant toutes les années d'occupation. Des professeurs suppléants sont engagés et des solutions sont trouvées comme la création, à la rentrée 1943, d'une classe préparatoire de Mathématiques supérieures, afin d'éviter aux anciens élèves de Mathématiques élémentaires d'aller étudier en France.

Après la Libération de Monaco, le 3 septembre 1944, Armand LUNEL, professeur de philosophie de confession israélite, qui avait été suspendu à la demande des autorités françaises, est réintégré dans son poste et fêté au Lycée.

L'après-guerre et les restructurations

L'immédiat après-guerre est marqué par un nouveau changement de Direction, M. Edouard LOUÏS remplaçant M. Pierre MANDOUL, en 1945, et par la réunion du Lycée de garçons et du Cours secondaire de jeunes filles, en 1947.

En 1949, S.A.S. le Prince Louis II décède. Le 15 mai le Lycée rend hommage au Prince Souverain : une messe est célébrée dans la Chapelle de la Visitation.

Avec l'avènement de S.A.S. le Prince Rainier III, s'ouvre une ère nouvelle. Le Gouvernement Princier décide de moderniser le Lycée, Une première série de travaux aura lieu au début des années cinquante : modification de l'ordonnancement des salles du second étage, du côté de la Place de la Visitation. Les anciennes cellules du couvent disparaissent. D'autres travaux

importants sont entrepris en 1956 et 1957 : surélévation du bâtiment, face au Musée Océanographique pour installer des salles de sciences et des laboratoires.

Le 8 mai 1954, une plaque est apposée dans le Couloir d'Honneur du Lycée, pour rappeler le sacrifice des anciens élèves victimes de la Seconde Guerre mondiale. Plus tard figureront aussi les noms de ceux qui sont tombés en Indochine et en Algérie.

En dix ans, la Direction du Lycée changera souvent. En 1956, avec le départ de M. Edouard LOUÏS, l'établissement a un nouveau Directeur, M. Michel SMEYERS, remplacé à la rentrée 1960, par M. Paul RAULIC auquel succèdera M. Pierre ROUSSIER en 1967.

Les années soixante sont marquées par un grand développement : l'effectif augmente régulièrement. C'est dans cette période faste que s'inscrit la **Célébration du Cinquantenaire du Lycée de Monaco qui, en 1960, prend le nom de « Lycée Albert I^{er} », en hommage à son Illustre fondateur.** Le 8 janvier 1960, S.A.S. le Prince Rainier III visite le Lycée, accompagné par la Princesse Grace. Cette même année est créée, par emprise sur la cour intérieure, une nouvelle bibliothèque qui prend le nom de « Bibliothèque Prince Albert », en hommage au Prince Héréditaire Albert.

Les années soixante sont aussi marquées par la création d'une chaire de russe en 1963, et par la création d'une « Bourse aux livres », pour aider les familles.

A la suite des événements de « Mai 68 », en France, une certaine effervescence s'était manifestée, mais rien de grave ne s'était produit. Des changements interviendront, toutefois, dans la vie de l'établissement. Ainsi, le 18 octobre 1968, le règlement d'un Conseil Intérieur est approuvé par le Directeur de l'Education Nationale et le 10 décembre 1968, les jeunes filles sont autorisées à venir au Lycée en pantalon. Un Foyer Socio-Educatif est créé, la première exposition organisée par ce Foyer recevant la visite de la Princesse Grace en mai 1971. La Distribution solennelle des prix est supprimée.

L'évolution du mode de vie de la population amène le Gouvernement à prendre en compte de nouveaux besoins des parents : en 1971, est ouverte une cantine scolaire.

En 1972 a été achevée la rénovation du bloc scientifique et la transformation du lycée se poursuit en raison de l'augmentation des effectifs. La présence des classes primaires pose problème ; peu à peu, elles vont être détachées du Lycée. C'est ainsi qu'en 1975 on crée un poste de sous-directeur pour les classes primaires désormais installées dans une annexe, l'ancienne école primaire du Rocher.

En juin 1973, le proviseur, M. Pierre ROUSSIER quitte ses fonctions. M. Pierre CONEDERA, censeur, lui succède.

A cette époque, se dessine une évolution au niveau du Personnel : le nombre de monégasques augmente et, à la rentrée 1975, en remplacement de M. BONNAL, censeur, Mme Jacqueline BERTI, devient la première Monégasque à accéder à ce poste administratif.

Une évolution se fait sentir aussi au niveau des élèves : en 1975-1976, ils réclament une salle de réunion, la présence de délégués dans les conseils de classe et des panneaux d'affichage. Ces revendications seront satisfaites une trentaine d'années plus tard.

En 1980-1981, on assiste à la modernisation de l'audiovisuel avec l'achat de téléviseurs et l'installation d'une régie vidéo pour transmettre des programmes dans plusieurs salles. L'enseignement des langues vivantes est modernisé avec les méthodes audiovisuelles. En quelques années la mutation va être profonde.

En 1982, quand S.A.S. la Princesse GRACE décède, le Lycée Lui rend hommage.

Le Lycée sans les classes primaires

Depuis son origine le bâtiment abritait les classes du primaire, du collège et du secondaire mais, jusqu'à la fin du XX^e siècle, on ne parlait que du « Lycée ». Les classes primaires vont quitter le Lycée.

A la rentrée 1983, ***l'Ecole du Rocher*** est créée ; M. Jacques GAGGINO en assure la direction. Le Lycée dispose désormais d'un plus grand nombre de salles. Cette réorganisation s'accompagne d'un profond renouvellement des méthodes pédagogiques mais d'un retour à la tradition pour la Distribution des Prix qui, le 27 juin 1986, a lieu à nouveau, de façon solennelle. A partir de cette date, cette tradition sera maintenue.

La rentrée 1987 est marquée par une importante innovation sur le plan pédagogique : l'ouverture des classes d'Option internationale en 6^e, 4^e et seconde ; les autres seront ouvertes successivement. Les élèves prépareront « ***l'Option internationale*** » au baccalauréat.

La modernisation va se poursuivre avec le départ des classes de collège. En mars 1989 est annoncée une révision de la carte scolaire de l'enseignement secondaire public en Principauté. Les classes du second cycle classique, du second cycle commercial et les B.T.S. seront au Lycée Albert I^{er}. Le Collège de Monte Carlo sera scindé en deux unités indépendantes : l'une abritera le L.E.P. commercial, le L.E.P. hôtelier, le L.E.P. industriel et l'enseignement spécialisé, l'autre abritera le collège.

Le Lycée sans le collège

A la rentrée 1989, le ***Collège Charles III***, dirigé par M. Norbert SIRI, ouvre ses portes à Monte-Carlo, regroupant toutes les classes de collège de l'enseignement public de Monaco. Au Lycée Albert I^{er}, se trouvent désormais les classes de second cycle et celles de BTS. L'effectif a baissé et il n'y a plus de cours le samedi matin.

C'est dans cette période de profonde transformation que Monsieur Pierre CONEDERA, proviseur, part à la retraite et que Monsieur Raymond XHROUET, proviseur adjoint, lui succède, devenant ainsi le premier proviseur monégasque de l'établissement, Monsieur Claude PERI, professeur de mathématiques, accédant au poste de proviseur-adjoint.

Le Lycée se modernise mais n'oublie pas son passé. Un hommage est rendu à Armand LUNEL, écrivain et ancien professeur de philosophie au Lycée. Le 30 janvier 1991, Monsieur Georges JESSULA fait une conférence intitulée : « Une amitié stendhalienne : Henri SAUGUET et Armand LUNEL composent l'opéra La Chartreuse de Parme ».

D'importants travaux de rénovation débutent en 1991 ; ils dureront jusqu'en 1997, et marqueront profondément la physionomie de l'établissement, améliorant

considérablement les conditions de travail et donnant au bâtiment l'aspect qu'on lui connaît à la veille de son Centenaire. L'une des nouveautés les plus marquantes est l'ouverture du self-service, d'une capacité de 300 places, le 3 mai 1993.

A cette époque la Chapelle du Lycée va connaître un nouveau destin. Des travaux de restauration ont lieu pendant l'année scolaire 1994-1995. Selon le vœu de S.A.S. le Prince Rainier III, la Collection Barbara PIACECKA JONHSON, composée de plusieurs tableaux de maîtres, y est installée. Cependant, la destination spirituelle du lieu ne sera pas oubliée.

En 1996-1997, le Lycée célèbre le 700^e Anniversaire de la dynastie des Grimaldi.

Les mentalités évoluent. Le Proviseur ayant fait part au Gouvernement de nouvelles revendications des délégués des élèves, plusieurs monômes ayant eu lieu dont un, violent, en 1991, suivi de sévères sanctions, le Directeur de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports fait savoir, le 23 janvier 1997, que certaines revendications des élèves sont acceptées : préservatifs disponibles à l'infirmerie, campagne d'information sur la toxicomanie prévue, et rencontres autorisées entre délégués, professeurs et administration.

A la fin du XX^e siècle, la culture et les liens avec l'extérieur occupent une place importante dans la vie du lycée. A partir de 1996, plusieurs écrivains viennent rencontrer des élèves. En 1996-1997, c'est une visite d'Hector BIANCIOTTI et de Michel TOURNIER qui, lui, reviendra en 2003. En mai 1998 c'est Jean-Marie LE CLEZIO qui rencontre des élèves de Seconde, dans la Bibliothèque Prince Albert. Le 16 mai 2001, des élèves rencontrent des écrivains à l'Hôtel de Paris : Robert SABATIER et Tahar BEN JELLOUM, puis ce sera le tour d'Edmonde CHARLES-ROUX. Les lettres italiennes ne sont pas oubliées avec Maria Luisa SPAZIANI, en 2008 et Maria SALAMONE en 2009. Les élèves d'anglais bénéficient, quant à eux, des excellentes relations avec la Bibliothèque irlandaise et de rencontres régulières avec des auteurs.

Par ailleurs, des relations se développent avec d'autres pays étrangers, par le biais de voyages scolaires et d'échanges, en particulier avec le Lycée LUITPOLD de Munich et le Lycée OKBA de Kairouan. En avril 1998, un protocole de jumelage des deux établissements, est signé en Tunisie et en novembre a lieu la première visite d'élèves tunisiens.

Plusieurs visites officielles marquent la fin du siècle. En octobre 1965, M. Paul DIJOURD, Ministre d'Etat, est accueilli au Lycée. Le 25 avril 1997, l'Association des Anciens et Anciennes élèves du Lycée Albert I^{er} offre une statue du sculpteur monégasque BOSIO à S.A.S le Prince Rainier III, lors d'une cérémonie, en Sa présence, dans le Cour d'Honneur du Lycée. Le 28 novembre 1998 pour la Commémoration du 150^e anniversaire de la naissance de S.A.S. le Prince Albert I^{er}, fondateur du Lycée. S.A.S. le Prince Héréditaire Albert inaugure une exposition de travaux d'élèves ainsi que le site Internet de l'établissement. Le 14 avril 1999, M. Dominique STRAUSS-KAHN, Ministre français de l'Economie des Finances et de l'Industrie, ancien lève du Lycée Albert I^{er} (1960-1966), effectue une visite du lycée avec S.A.S. le Prince Héréditaire Albert, également ancien élève.

En 2000 : l'établissement devient centre d'écrit pour le Baccalauréat.

Au début du XXI^e siècle, la modernisation s'accélère dans le domaine de la communication avec l'évolution du matériel et le développement d'Internet.

L'évolution des rapports avec les élèves est sensible également : en 2000-2001, pour la première fois, les délégués des élèves participent aux Conseils de classe.

Le 25 novembre 2002, est présentée officiellement la Salle polyvalente qui permet de très nombreuses rencontres à caractère pédagogique ou culturel. Son existence est déjà marquée par quelques moments forts. Ainsi, dans le cadre du 60^e anniversaire de la libération des camps, en mars 2005, a eu lieu une émouvante conférence de Mme HEJBLUM, témoin de la Shoah, et une causerie de M. J.DEFLASSIEUX, ancien élève du Lycée. Autre temps fort, en mai 2005, les premières rencontres de Monaco « Jeunesse et Développement Durable » honorées par la présence de S.A.S. le Prince Albert II.

Sur le plan culturel, de très nombreuses activités sont organisées. Le Lycée accueille régulièrement l'exposition « L'œuvre et le lieu », projet pédagogique qui a pour objectif de réunir des travaux d'élèves de la section Arts plastiques et d'artistes du Comité National Monégasque de l'A.I.A.P.-UNESCO. Chaque année des brochures en anglais sont réalisées par les élèves ainsi qu'un recueil de poèmes, le « Printemps de la poésie au Lycée Albert I^{er} ».

Le 6 avril 2005 décède S.A.S. le Prince Rainier III. Le Lycée rendra un vibrant hommage au Prince Souverain.

L'évolution est constante ; des nouveautés pédagogiques marquent le début du siècle, on retiendra, en 2007-2008, la mise en place des cours de chinois, et l'installation de quelques tableaux interactifs. En 2008-2009, commencent les cours de préparation au D.C.G., et, à la rentrée 2009, est mise en place une « Option Théâtre ». Par ailleurs, à la rentrée 2009, une cafétéria est ouverte dans les locaux du self, accessible aux élèves et aux membres du personnel.

A la veille de la célébration de son Centenaire, le Lycée Albert I^{er} est polyvalent. Les élèves y préparent le baccalauréat, mais aussi le BTS Assistant de Manager et le BTS Comptabilité Gestion, au niveau bac + 2 ainsi que le D.C.G., au niveau bac + 3. L'établissement est centre d'examen pour le B.T.S. et le baccalauréat.

Le Lycée reçoit des élèves de plusieurs nationalités, D'anciens élèves sont devenus célèbres. On retiendra quelques noms qui peuvent surprendre, mais qui reflètent la variété de la population de Monaco : deux chanteurs, Léo Ferré, monégasque, et Claude François, deux ministres français, André Rossi, et Dominique Strauss Kahn, devenu directeur du F.M.I., l'écrivain Michel Déon, l'auteur de pièces de théâtre, Armand GATTI, Albert DIATO, peintre et céramiste, un coureur automobile de F.1, Jacques Villeneuve et un Chef d'Etat, S.A.S. le Prince Albert II.

Lieu de brassage, mélange d'ancien et de moderne, le Lycée Albert I^{er} a largement contribué à former de nombreux jeunes de la Principauté mais aussi des environs de Monaco.

Les femmes et les hommes qui, à des degrés divers y ont accompli leur mission peuvent en être fiers.

TEMPS D'ÉVEIL

par Robert Fillon

Longtemps, je me suis levée tard. Parfois, bien après que des flots de lumière aient inondé la chambre, je m'éveillais encore si lentement que la fatigue d'arriver jusqu'à la conscience d'une journée à commencer me saisissait à nouveau. Et dès lors, la pensée qu'il était peut-être temps d'ouvrir les yeux me rendormait. Je n'avais pas cessé, dans cet état intermédiaire, de me laisser envahir tout entière par les préoccupations de la journée : factures à payer, femme de ménage à qui expliquer pour la vingtième fois le fonctionnement de l'aspirateur, rôti à préparer pour les invités du soir, robe à récupérer chez la couturière. Mais à ce moment déjà bien galvaudé de la matinée, ces soucis avaient pris un tour un peu particulier : ils s'étaient agglutinés pour former une sorte de cocon complexe et néanmoins léger dans lequel ce que je croyais être ma personnalité était allé se lover et se dissimuler, ne laissant plus sous les draps qu'un corps désincarné, non préconçu et malhabile, où aucune page des livres de prédiction qui semblaient s'y trouver ne pourrait plus se reconnaître, quelle que soit l'habileté supposée des personnages de romans non encore écrits dont l'essence semblait vouée à ce culte des futurs hypothétiques, puissants à jamais d'une soudaineté qu'en ces instants sensibles et affinés je pouvais même juger improbable.

12

La femme qui s'éveille accueille en elle le vide sidéral de déserts au-delà de toute description, car ils ne possèdent pas en eux le moindre objet auquel puissent s'appliquer les qualificatifs coutumiers et l'habitude que nous avons de désigner tout aussitôt par des mots proches et chaleureux, des mots qui font en quelque sorte partie de notre vie intime, certains objets entr'aperçus et ayant imprimé leurs marques dans notre conscience après avoir longtemps cheminé dans les vastes et mystérieux labyrinthes de notre mémoire. Si ces déserts mêmes composent, dans ce moment d'éveil que déterminent une fois pour toutes sa fragilité, son aspect grêle et vibratile autant que son pouvoir de brusque inversion, capable de renvoyer le corps de la dormeuse aux sanglotants abîmes mythologiques où déjà la magicienne Circé avait cédé devant l'amour d'Ulysse, si de leur superposition pouvait naître un charme particulier d'une espèce en quelque sorte minérale et cependant atteignable par toute la rumeur du monde et le chaos de la grande ville, déchaîné depuis bien des minutes déjà, et si j'avais pu regarder ma montre à ce moment-là et me livrer à un calcul, même sommaire, j'aurais d'emblée été saisie d'une sorte de mouvement d'horreur où pour une fois se serait exprimée toute la dimension sociale de mon être, si souvent

retenue, et bridée, et contredite, bref, j'aurais sans doute cédé à une force irréprensible qui m'aurait fait ouvrir les yeux. Il n'en fut pas ainsi. Longtemps, je me suis levée tard. Et d'ailleurs, je ne me couchais pas tôt non plus.

Mon seul soulagement, à l'instant suprême d'hésitation, quand les féroces attributs du jour n'avaient pas encore dévalé sur moi de toute leur violence prête à arracher des larmes à la petite fille que j'étais redevenue, était que Pierre viendrait sans doute m'embrasser, qu'il distillerait pour moi un seul instant, mais tout aussi essentiel que ma recommandation faite à la cuisinière, la veille après-midi, de ne pas oublier le sel dans le potage, une douceur nécessaire et sans mélange, qu'il saurait par sa bouche et par davantage peut-être qu'un simple baiser me replacer dans une vérité du Temps, cette vérité même que j'oubliais si facilement dans son mélange avec la physionomie grimaçante d'une matinée vite vieillie et dont même le tintinnabulement ferrugineux, intarissable et glacé de la mobylette du facteur, annonçant de source certaine que la distribution des lettres et menus paquets par le service public postal était déjà bien avancée dans le quartier, ne suffisait pas à m'imposer avec quelque intensité la présence. Il est vrai aussi que, dès potron-minet, Pierre, se rendant discrètement dans la salle de bains et saisi, comme chaque matin depuis bien longtemps maintenant, de la presque impeccable volonté de ne pas m'éveiller, avait rencontré son costume du jour soigneusement plié sur une chaise, et que du dialogue qui s'était ainsi noué entre eux, à mi-voix ou plus discrètement encore, de la complicité qui s'ourdissait une fois de plus, baignée de lumière pâle, entre le vêtement de bon faiseur et l'homme encore mal décidé, était finalement issu un breuvage caféiné et un départ décidé comme une conquête vers des espaces voués aux activités laborieuses où la fraîcheur de l'oreiller, la suavité des draps, l'odeur délicieuse et presque comestible des fleurs sur la commode, prenaient des allures d'ornements exotiques, reflets de mondes domestiques à la géométrie discutable et dans lesquels la ligne droite avait mystérieusement perdu le pouvoir de régence dont elle dispose ailleurs. Bien des années me séparent de ces moments-là et il y a comme un sentiment d'intense présence dans leur fausseté même, telle que peut me la suggérer aujourd'hui mon regard changé, devenu plus dur, moins proche et sans doute moins pénétrant aussi, sur ce qui était alors mes phases de sommeil touffu et indésirable. Je me suis levée tard longtemps.

14 AVRIL 1929

Robert Roc

La grande faucheuse étant passé par là, combien de vivants se souviennent-ils encore de ce jour là ?

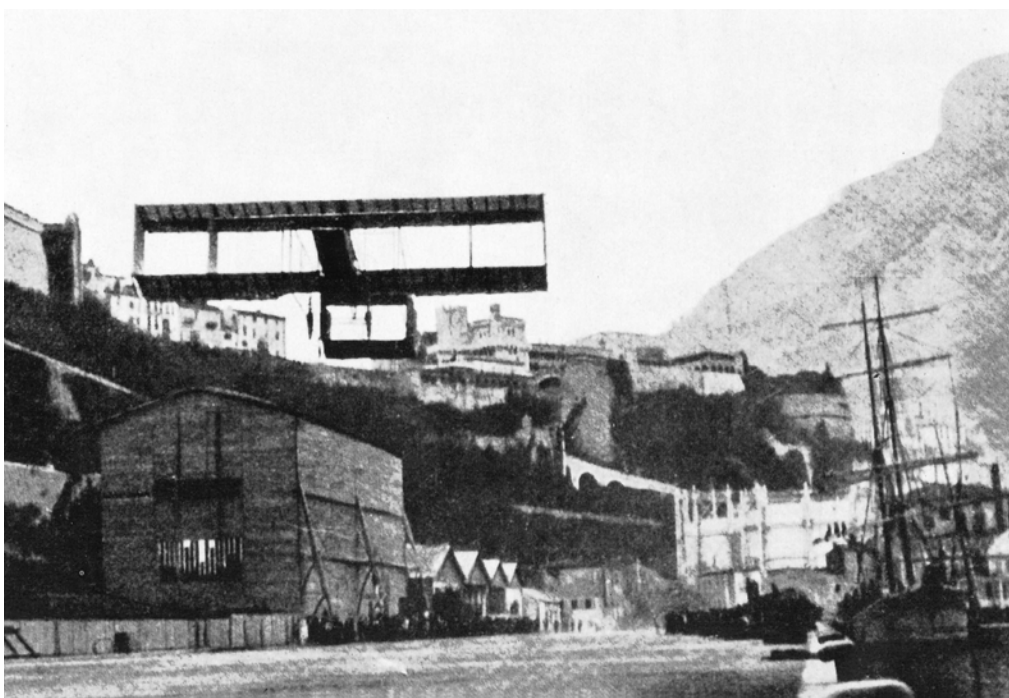
Et pourtant il y a 80 ans, en cette mémorable année 1929 qui devait être marquée aux U.S.A. par la colossale crise allant gangrener l'Europe, en certain petit pays adossé aux Alpes méridionales et baigné par cette mer d'entre trois continents qu'est la Méditerranée, une meute hurlante avait été lâchée dans ses calmes rues.

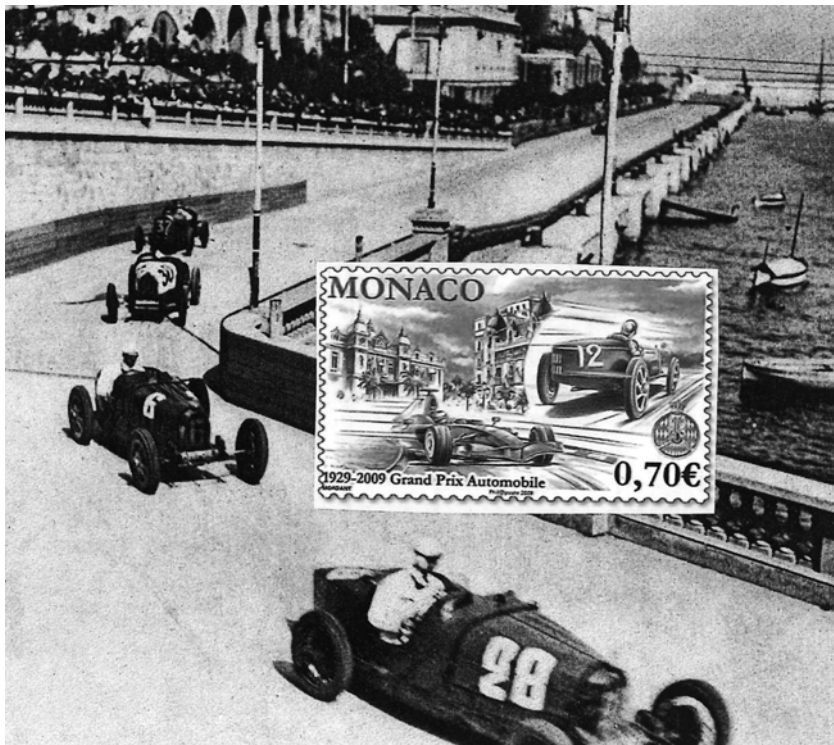
Certes loin d'être tragique comme devait l'être six mois plus tard le krach de Wall Street, cet événement était cependant loin d'être une première du moins dans le domaine du sport en Principauté où, dès 1863, se coururent dans la baie de Monte-Carlo des régates entraînant le 7 juillet 1888 la création de la Société des Régates, laquelle, organisatrice d'épiques affrontements opposant en vue de Monaco les plus grands yachts du monde, fut amenée, sous le nom de Société Nautique, à se limiter à la pratique de l'aviron dans laquelle, en 1896 ses rameurs avaient remporté le premier championnat de la Méditerranée ; ses activités véliques et motonautiques

étant dès lors assumées par le Yacht Club de Monaco créé le 18 janvier 1953 par le Prince Rainier III.

Même si en matière de course automobile cette course dans la cité était une première, elle ne faisait en effet qu'ajouter une épreuve de plus au calendrier sportif monégasque auquel, en 1904, le neveu de François Blanc, l'éminent animateur de la Société des Bains de Mer, avait additionné l'un des premiers meetings

motonautiques internationaux opposant des racers dans la rade enserrée entre le rocher princier, les premières pentes de l'Agel le chapeautant de ses onze cent mètres, la colline à laquelle fut donné le nom du Prince Charles III et la plage des galets sur laquelle les pêcheurs hissaient leurs petites embarcations que, s'inspirant d'un projet jadis conçu par Honoré II, le Prince Albert I^{er} venait de faire transformer en un quadrangulaire et harmonieux plan d'eau.





L'idée de lancer des bolides en pleine ville sur des chaussées relativement étroites souvent pavées et parfois même sillonnées de rails paraissait certes d'autant plus fantasmagique qu'elle semblait pour tout le moins techniquement impossible à mettre en œuvre.

C'était sans compter sur l'opiniâtreté et l'entêtement d'un Anthony Noghès et le dynamisme de l'Automobile Club de Monaco issu le 29 mars 1925 de la séparation des activités automobiles et vélocipédiques que, fondée en 1890, l'association initialement consacrée au vélo avait été amenée à grouper en 1907 en prenant le nouveau sport mécanique sous sa tutelle.

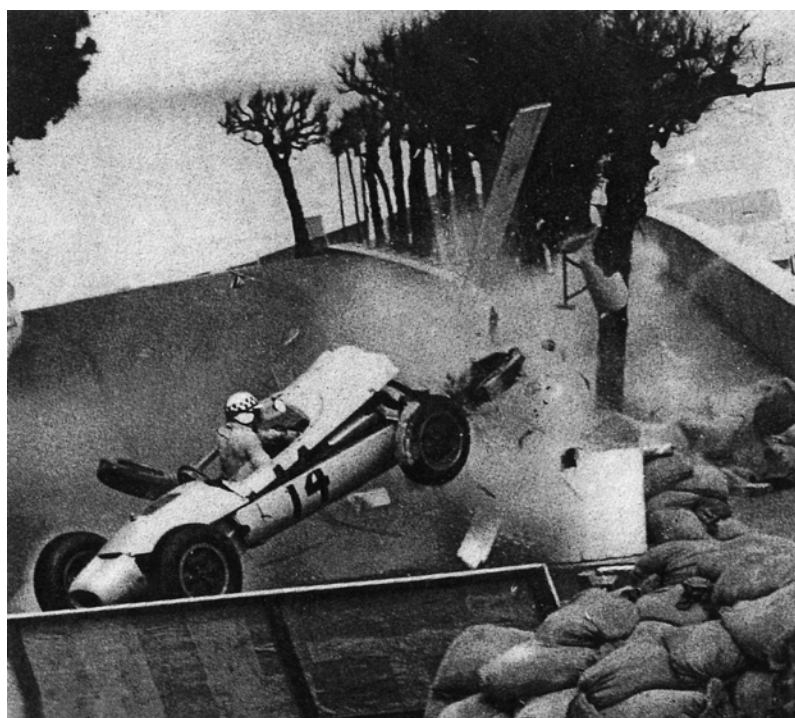
Faisant disputer depuis les années 20, mais toujours hors les murs, le criterium de côte du Mont Agel, l'Automobile Club de Monaco, fort des assurances techniques du pilote et champion monégasque Louis Chiron et bénéficiant de l'agissante compré-

hension de l'International Sporting Club comme de l'autorité du Prince Pierre de Monaco auquel n'avait pas échappé le bénéfice que, à plus ou moins long terme, son pays pourrait retirer d'une telle compétition, conçut donc, comme le publia le 12 février 1929 la revue *The Motor*, « un des plus inhabituels circuits jamais choisi pour une course sur route » puisqu'il comportait moins de 600 mètres de lignes droites dont la plus longue n'excédait pas 200 mètres, un circuit insolite et atypique, le seul possible étant en effet celui qui, 80 ans plus tard,

A la liste des Premières dont peut se prévaloir la Principauté, en 1910, année durant laquelle sous l'impulsion de Barthélémy Imbert s'était constituée La Carabine de Monaco et fut installé par Camille Blanc un golf au Mont Agel face à un panorama grandiose, s'était additionné le décollage d'un frêle biplan du quai nord du port ; décollage qui permit à Henri Rougier, inspiré par l'exploit de Louis Blériot parvenu à franchir la Manche le 25 juillet 1909, d'accomplir le premier vol effectué sur la Méditerranée et de s'élever par-dessus la tête dite de Chien culminant à 600 mètres.

A cette liste des Premières sportives, en 1911, année qui vit se disputer dans le cadre du port et de la baie de la Vigie une course de canots à moteur et évoluer un hydroplane, devait s'ajouter à l'initiative de l'association du Sport Automobile et Vélocipédique de Monaco la grande épreuve hivernale qui fut l'édition numéro 1 du rallye automobile de Monte-Carlo.

Pour audacieuse que fût à l'époque cette compétition, elle présentait l'inconvénient de se dérouler hors du territoire monégasque lequel, en raison même de son exiguïté, de sa topographie mouvementée et de son réseau routier exclusivement urbain, semblait apparemment interdire à la Principauté de faire se disputer dans les limites de ses frontières terrestres, une épreuve automobile internationale à la mesure de sa renommée sportive.



paraît toujours avoir été spécialement tracé pour cette compétition hors du commun.

C'est ainsi que, dans cette Principauté, dont les fondements remontent au 8 janvier 1297 avec la malicieuse prise du rocher fortifié de Monaco par Francesco Grimaldi, le 14 avril 1929 de paisibles artères furent livrées à une cohorte grondante de 16 véhicules dont les vrombissements jusqu'alors n'avaient eu pour cadre que des lieux réservés à ce genre de manifestation comme ceux qui au temps de la Rome impériale permettaient aux patriciens et aux plébéiens d'y applaudir de concert aux performances de leurs conducteurs de chars préférés, ces forts lointains précurseurs des pilotes de formule 1.

Sans doute, en 2009, le décor a-t-il changé depuis que, en 1929 l'Anglais Williams sur Bugatti avait battu le puissant Caracciola parcourant alors les cent tours en 3 h 56' 11" à l'étonnante moyenne pour l'époque de 80,194 km/h : en effet les luxueux yachts ancrés dans le port Hercule ont, à l'exception du Delphine, perdu leurs hautes cheminées, les rails du tramway du littoral ont disparu de même que les inconfortables pavés, l'usine à gaz et les gazomètres ont été gommés du paysage, la célèbre gare de Monte-Carlo et le non moins connu Tir aux pigeons ont été soustraits à la vue depuis la mise en souterrain de la voie ferrée, les vieilles demeures basses se sont muées en immeubles de béton montés en graine...

Et aux protections faites de bottes de paille, de sacs de sable et de planches jointives ont succédé les efficaces glissières métalliques dont se sont équipés les réseaux routiers étrangers lesquels depuis longtemps

devaient leur résistant revêtement goudronneux à l'innovation monégasque réalisée par le Dr Guiglielminetti.

Ces barrières de sécurité ont assurément donné une autre image à ce circuit désormais corseté qui, cette année, a servi de parcours à la première étape du populaire Tour de France cycliste créé en 1903 par Henri Desgrange et remporté cette année-là par Maurice Garin.

Si Philippe Thys fût le premier coureur cycliste à l'avoir remporté trois fois, en 1913, 1914 et 1920, seuls, jusqu'à présent, ont pu s'imposer six fois Ayrton Senna, cinq fois Graham Hill et Michael Schumacher et quatre fois Alain Prost.

Il est certain, comme l'avait pressenti le Prince Pierre de Monaco, que le non conventionnel grand prix automobile de 1929 a ouvert une série dont l'attrait populaire devait égaler celui du Rallye de Monte-Carlo, une série à laquelle seule la guerre de 1939 - 1945 devait imposer un hiatus ; les turbulences ayant agité en 2008 le monde du fait de la mise à mal de toutes les économies nationales par la démentielle inconséquence de tortueux affairistes après aux gains faciles n'ayant pas eu de répercussions trop fâcheuses sur le déroulement d'une épreuve dont l'audace de la conception et la perfection sans cesse améliorée de la réalisation ont contribué et contribuent pour une bonne part au renom sportif d'une Principauté parfois spécieusement décriée mais foncièrement attachée à sa réputation dans le respect d'un passé certes glorieux quoique révolu sous la conduite de souverains tournés vers un avenir de progrès humain répondant au caractère particulier de leur vieux pays.

CHARTRE DU PEN

Comportant l'amendement entériné au Congrès de Mexico de 2003

La Charte du PEN est basée sur les résolutions adoptées à ses Congrès Internationaux et peut être résumée comme suit :

Le PEN affirme que :

1. La littérature ne connaît pas de frontières et doit rester la devise commune à tous les peuples en dépit des bouleversements politiques et internationaux.
2. En toutes circonstances, et particulièrement en temps de guerre, le respect des œuvres d'art, patrimoine commun de l'humanité, doit être maintenu au-dessus des passions nationales et politiques.
3. Les membres de la Fédération useront en tout temps de leur influence en faveur de la bonne entente et du respect mutuel des peuples ; ils s'engagent à faire tout leur possible pour écarter les haines de races, de classes et de nations, et pour répandre l'idéal d'une humanité vivant en paix dans un monde uni.
4. Le PEN défend le principe de la libre circulation des idées entre toutes les nations et chacun de ses membres a le devoir de s'opposer à toute restriction de la liberté d'expression dans son propre pays ou dans sa communauté aussi bien que dans le monde entier dans toute la mesure du possible. Il se déclare en faveur d'une presse libre et contre l'arbitraire de la censure en temps de paix. Le PEN affirme sa conviction que le progrès nécessaire du monde vers une meilleure organisation politique et économique rend indispensable une libre critique des gouvernements et des institutions. Et comme la liberté implique des limitations volontaires, chaque membre s'engage à combattre les abus d'une presse libre, tels que les publications délibérément mensongères, la falsification et la déformation des faits à des fins politiques et personnelles.

Peut être admis comme membre du PEN tout écrivain, rédacteur, éditeur et traducteur souscrivant à ces principes, quelles que soient sa nationalité, sa langue, sa race, sa couleur ou sa religion.



P.E.N. Club de Monaco
C/o Musée d'Anthropologie Préhistorique
Boulevard du Jardin Exotique
MC 98000 Monaco